

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 7 novembre 2024

Publication des résultats de l'enquête de couverture vaccinale à La Réunion

L'ARS La Réunion et Santé Publique France publient les résultats de l'enquête régionale de couverture vaccinale auprès de la population réunionnaise.

Menée en 2022 avec l'appui de la Croix Rouge, cette enquête avait pour objectif d'évaluer le taux de couverture des enfants (notamment ceux nés à partir du 1^{er} janvier 2018 pour 11 vaccins obligatoires), des adolescents ainsi que des jeunes adultes. Plus de 500 personnes y ont participé. Les résultats de cette enquête vont permettre à l'ARS La Réunion, en lien avec ses partenaires, de renforcer la stratégie vaccinale en faveur des publics cibles.

Contexte et objectifs

Réalisée en porte à porte du 29 mars au 28 mai 2022 sur toute l'île par des enquêteurs de la Croix Rouge, cette enquête avait pour objectif d'**obtenir des informations indispensables pour améliorer les connaissances et permettre d'adapter la stratégie vaccinale régionale** :

- Evaluation du taux de couverture vaccinale pour les 11 vaccinations obligatoires des enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018
- Evaluation de la couverture vaccinale et des différents rappels pour les 7-8 ans, les adolescents et les jeunes adultes
- Comparaison de ces taux de couverture avec ceux mesurés lors de l'étude de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) de 2009.

Les principaux résultats

Depuis le 1^{er} janvier 2018, 11 vaccins sont obligatoires pour les enfants de moins de 2 ans.

L'enquête réalisée en 2022 démontre :

• **Cette obligation vaccinale est respectée pour 6 vaccins** (DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite), coqueluche, Hib (Haemophilus influenzae b) et hépatite B)

⇒ **9 enfants sur 10 disposent d'un schéma vaccinal complet**

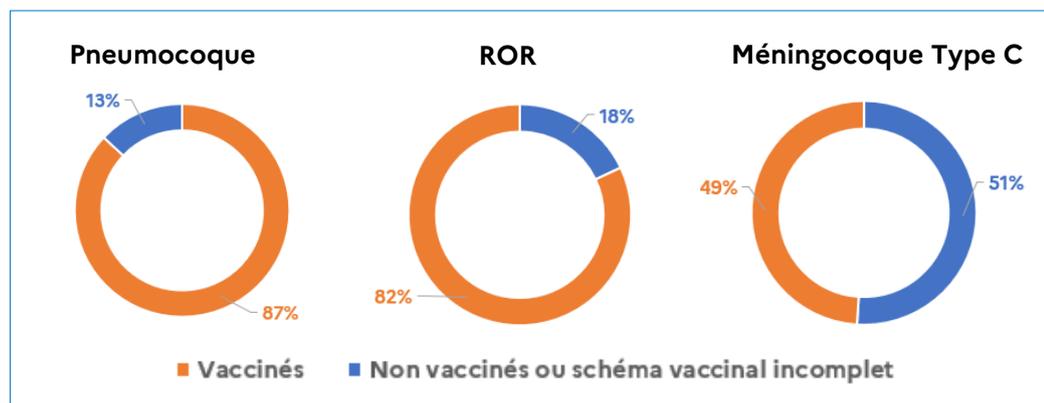
• **Des efforts restent en revanche à accomplir pour les 5 autres vaccins** (ROR (Rougeole-Oreillon-Rubéole), méningocoque de type C et pneumocoque).

⇒ **Pour le pneumocoque**, l'objectif de 95% n'est pas atteint avec une couverture vaccinale complète de **86,8%**.

⇒ **Pour la vaccination contre la Rougeole, les Oreillons et la Rubéole (ROR), 8 enfants sur 10 présentent un schéma vaccinal complet en 2 doses**. Ce taux est insuffisant pour nous protéger du risque d'épidémie de rougeole.

- ⇒ Pour la vaccination méningocoque de type C, moins de 6 enfants sur 10 disposent d'une vaccination complète.

Face à la recrudescence des cas de rougeole observée en France et en Europe, la vaccination complète de deux doses constitue le seul levier de prévention permettant une protection efficace de la population et ainsi, éviter une épidémie. La Réunion enregistre un taux de couverture vaccinale insuffisant estimé à 82 % alors que l'objectif attendu est de 95 %. La généralisation de la vaccination contre la rougeole a pour objectif l'élimination de la maladie.



**Objectif : 95 %
pour protéger la
population**

- Chez les enfants âgés de 7 à 8 ans, la couverture vaccinale DTP reste insuffisante

- ⇒ Seulement 77,8% des enfants ont un schéma complet

- Pour les jeunes adultes (19-28 ans), une insuffisance de la couverture vaccinale est constatée pour les valences DTP et coqueluche, en lien avec des rappels vaccinaux non réalisés

- ⇒ 74,3% de couverture pour le DTP
- ⇒ 36,7% de couverture pour la coqueluche

Les conclusions de l'enquête

La réalisation de cette enquête a permis une actualisation des données de couverture vaccinale à La Réunion et de caractériser des tendances par rapport aux résultats de l'enquête menée par l'ORS en 2009.

Elle a également permis de mettre en lumière des **résultats globalement positifs sur l'obligation vaccinale** des 11 vaccinations pour les enfants nés depuis le 1^{er} janvier 2018, notamment en ce qui concerne les enfants de 24 à 59 mois.

En revanche, **concernant la rougeole**, la couverture vaccinale des enfants (par le vaccin combiné ROR en double dose), est en-deçà de la cible nationale et peut nous exposer à un risque épidémique.

S'agissant de la coqueluche, dans un contexte national et européen de recrudescence à un niveau d'intensité élevée, la situation sanitaire à La Réunion, malgré une hausse des signalements à l'ARS, reste mesurée en comparaison de l'Hexagone.

La politique vaccinale contre la coqueluche en France vise à réduire les formes sévères, les hospitalisations et les décès liés à la maladie qui surviennent essentiellement chez les nourrissons de moins de 6 mois. Elle repose sur trois stratégies complémentaires :

- La vaccination est obligatoire pour les nourrissons nés à partir du 1^{er} janvier 2018 à l'âge de 2 mois, 4 mois avec rappels à 11 mois, 6 ans et 11-13 ans et jusqu'à l'âge adulte (25 ans avec possibilité de rattrapage jusqu'à 39 ans).

- **La vaccination est fortement recommandée chez les femmes enceintes, dès le second trimestre de grossesse**, en privilégiant la période entre 20 et 36 semaines d'aménorrhée.
- **En l'absence de vaccination de la mère au cours de la grossesse**, la vaccination de la mère en post-partum et des personnes susceptibles d'être en contact étroit avec le nourrisson durant ses 6 premiers mois de vie est recommandée (stratégie dite du cocooning).

Le plan d'actions pour améliorer la couverture vaccinale à La Réunion

Les résultats de cette enquête permettent à l'ARS de proposer la mise en œuvre des actions suivantes :

- **informer et promouvoir la vaccination obligatoire** pour éradiquer les 11 maladies contagieuses par des campagnes de sensibilisation auprès des parents, de l'éducation nationale et des professionnels de santé,

- **proposer des actions ciblées de rattrapage vaccinal**, lorsque la couverture vaccinale est jugée insuffisante, au regard des recommandations nationales et du contexte régional :

- rattrapage vaccinal des nourrissons, jeunes enfants et adolescents ; des réunions de travail et de concertation seront organisées avec les professionnels de santé (médecins libéraux, pédiatres, en lien avec la PMI, santé scolaire en lien avec le rectorat),
- initier une campagne de vaccination de rattrapage auprès des étudiants (cible les jeunes adultes) - rappels DTP et coqueluche par exemple - en lien avec la médecine préventive universitaire,
- dans le suivi pré et post natal, rappel de l'intérêt de la vaccination (notamment contre la coqueluche) aux femmes enceintes, dès le second trimestre de grossesse, en privilégiant la période entre 20 et 36 semaines d'aménorrhée, et la vaccination de la mère en post-partum et des personnes susceptibles d'être en contact étroit avec le nourrisson durant ses 6 premiers mois de vie.

Téléchargez l'infographie concernant les principaux résultats

Retrouvez la publication complète de l'enquête en ligne :

- sur le site de l'ARS La Réunion

- sur le site de Santé publique France



Contacts presse

Service Communication ARS La Réunion
0262 93 94 55 – 0692 66 61 20
ars-reunion-communication@ars.sante.fr

Service Communication Santé publique France
01 41 79 67 48
presse@santepubliquefrance.fr